

Bulletin N° 3**Information du 05.04.2020****Finance d'inscription aux Trophées du Muveran 2020**

Chers athlètes,
Chers sportifs,

Mesdames, Messieurs,

Comme annoncé lors de notre dernière communication en lien avec l'annulation de notre course, nous nous sommes engagés à vous faire un retour quant aux modalités de remboursement de l'inscription.

En raison d'une prise de décision au bon moment, limitant ainsi les dépenses et grâce à l'indéfectible soutien de la grande majorité de nos sponsors et partenaires, nous sommes heureux de vous annoncer que nous allons vous **rembourser l'intégralité** de votre finance d'inscription.

Le comité a pris cette décision après une étude de la situation financière et dans le but de vous témoigner le profond respect qu'il a pour vous. Nous espérons que ce geste adoucira un tant soit peu la situation exceptionnelle et difficile que vous vivez toutes et tous.

Par ce remboursement, nous espérons aussi vous faire oublier quelque peu la frustration de cette annulation, spécialement avec les conditions météorologiques parfaites qui se présentent ces jours.

Les modalités de remboursement vous seront communiquées par MSO, notre chronométreur officiel.

D'ores et déjà tourné vers l'avenir avec espoir et motivation, le comité d'organisation vous donne rendez-vous pour la prochaine édition des Trophées en 2021.

Nous vous demandons de respecter les recommandations du Conseil fédéral et vous encourageons à profiter de cette période pour prendre soin de vous, votre famille et vos amis, même à distance.

Au nom du comité d'organisation
Le président de la Commission



Max Contesse